



République Française  
Département du Loiret

Commune de Villemandeur

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 22 Avril 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	25	28

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS-PREFECTURE DE  
MONTARGIS  
Le : 29/04/2025  
Et  
Publication du : 29/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par voie électronique aux conseillers municipaux le 15/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/04/2025.

**Présents** : Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. COULON François, M. SIMON Patrice, M. DUPORT Jean-François, Mme DE MEDTS Michelle, M. LEMAIRE Jean-Claude, Mme DOUCET Denise, Mme CANGE Josiane, M. LINARD Alain, Mme LECONTE Catherine, M. MICHELAT Jean-François, M. PRIGENT André, Mme BALOCHE Nicole, Mme PASQUET Christine, Mme GANNAT Fanny, M. DEPOND Jean-Michel, Mme CHARLET Audrey, Mme MEUNIER Sylvie, M. GUIRAUD Laurent, M. PRIOU Éric, Mme DUCHESNE Adeline, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine, Mme DESCHAMPS Véronique

**Excusés avec procuration** : Mme BELLOT Elisabeth à Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, Mme SALIS Alexandra à Mme CHARLET Audrey, M. MASSONNEAU Philippe à M. DEPOND Jean-Michel

**Excusé** : M. MAHÉ Bernard

**A été nommée secrétaire** : Mme DESCHAMPS Véronique

### 2025-037 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS POUR L'EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal décide de l'attribution de subventions aux associations et organismes divers.

**Vu** les demandes de subventions, pour 2025 accordée au conseil du 25 février,

**Vu** les demandes complémentaires reçues depuis le début de l'année,

La commission Vie Associative réunie le 3 mars 2025 propose au Conseil Municipal de décider des compléments de subvention pour l'exercice 2025 :

- **Les Blouses Roses** : 200€
- **Le Ring Mandorais** pour le projet de Gala de boxe : 3 000€
- **L'Union Nationale des Combattants - section de Villemandeur** pour le projet de Fête des Drapeaux : 700€, sur présentation des justificatifs à l'issue de l'évènement

**En conséquence, le Conseil Municipal décide :**

- **D'accorder** les subventions et aides indirectes ci-dessus aux associations.

**Adopté à l'unanimité.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 29/04/2025

**Le Maire,**



**Denise SERRANO**



**Le Secrétaire de Séance,**

**Véronique DESCHAMPS**



Publicité des actes de la commune par voie électronique le 29/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet: <[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)>